

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Activité modérée _____ p 2

Mildiou : Maturité des œufs non acquise _____ p 2

Tordeuses : Suivi de vol à partir de la semaine prochaine _____ p 2

Oïdium : Appréciation du risque régional en sortie d'hiver _____ p 3



STADES PHENOLOGIQUES



Bourgeon au stade 05
« débourrement »

Les températures étaient légèrement remontées durant la semaine dernière, mais elles ont à nouveau chuté pour le week-end, provoquant de nouveaux épisodes de gel. Les dégâts sont en cours d'estimation. En conséquence, la phénologie n'a pas ou presque pas progressé.

Le net réchauffement des températures actuellement observé devrait permettre un débourrement rapide dans les prochains jours.

L'hétérogénéité entre cépages et entre régions persiste.

La plupart des parcelles oscillent toujours entre le stade 03 « bourgeon dans le coton » et le stade 05 « débourrement-pointe verte ». Les parcelles les plus précoces de chardonnay sont au stade 06 « éclatement du bourgeon ». Quelques parcelles tardives sont toujours au stade 02 « gonflement du bourgeon ».

La date moyenne décennale pour le débourrement est le 13 avril. Il est encore trop tôt pour statuer pour l'année 2022. Cela sera plus facile à apprécier une fois le débourrement effectif pour tous les cépages.



MANGE BOURGEONS

1. Situation

La stagnation de la phénologie de ces derniers jours a prolongé la période d'exposition des bourgeons.

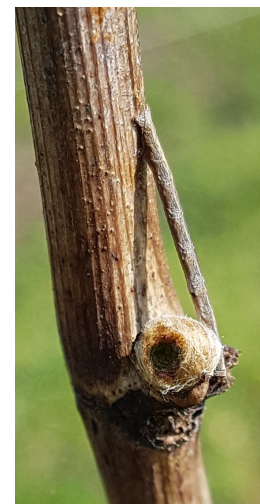
L'activité des mange bourgeons semble toutefois modérée. 50 % des parcelles du réseau sont concernées par leur présence, et la moyenne des dégâts est d'un peu plus de 5 %. 4 parcelles sont au seuil (soit quasiment 4 % des parcelles observées) et la parcelle la plus touchée a 40 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé.

2. Seuil de risque

Le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé.



Chenille de noctuelle



Chenille de boarmie

3. Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 02 "bourgeon dans le coton" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

Après une phase de stagnation de la phénologie liée aux températures plutôt fraîches, la nette remontée des températures devrait activer le développement de la végétation et donc limiter la période d'exposition des bourgeons et donc le risque.

Maintenir la surveillance sur les parcelles. Réaliser une observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.

Cibler en priorité les parcelles à antériorité de dégâts les campagnes précédentes. Tenir compte de l'évolution de la phénologie pour ajuster le risque parcellaire.



SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

1. Situation

Le suivi biologique se poursuit. Actuellement, il faut toujours entre 5 et 6 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

De plus, le stade 06 « écartement des feuilles » n'est pas généralisé au vignoble.

D'après le modèle Potentiel Système (S. Strizyk, version 2017), l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) est faible à moyen. Ce n'est qu'une première tendance, et le potentiel peut évoluer dans un sens comme dans l'autre en fonction de la pluviométrie à venir.

2. Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées. On peut considérer comme nul le risque qu'elle soit acquise au vignoble. Un point sera fait dans le prochain bulletin.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

Le réseau de piégeage sera mis en place au vignoble durant la semaine, pour un début de suivi de vol la semaine prochaine.

La date moyenne de début de vol sur ces dix dernières années est le 20 avril pour la cochylis et le 23 avril pour l'eudémis.

2. Analyse du risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir de l'observation des glomérules. Aucun risque « tordeuses » à ce stade.



OIDIUM

1. Situation

L'indice de risque en sortie d'hiver, basé sur le modèle Oïdi (modèle oïdium Champagne, société Modeline) est moyen. Il est comparable aux années 2018, 2019 et 2020.



Cet indicateur donne une tendance globale du potentiel épidémique et dépend des conditions de l'année précédente. La météo du début de campagne détermine la réalisation ou non de ce potentiel épidémique.

2. Analyse du risque

Suivre l'évolution des stades phénologiques pour adapter au mieux la gestion du risque oïdium.

Le risque sera à prendre en compte entre le stade « 4 feuilles étalées » et le stade « 7-8 feuilles étalées », selon l'antériorité des dégâts dans les parcelles et selon l'évolution du risque épidémique en début de campagne.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Stahl – Terroirs et Vignerons de Champagne – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

Rédaction et animation : Alexandra BONOMEELLI – Comité Champagne – 03.26.51.50.62 – alexandra.bonomelli@civc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Flavie PETITDEMANGE flavie.petitdemange@grandest.chambagri.fr



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".